

THEME 1



AXE 3

La Chine: à la conquête de l'espace, des mers et des océans

La Chine à la conquête de l'espace et des océans

► En quoi la Chine est-elle devenue une puissance maritime et spatiale majeure ?



VOCABULAIRE

Poldérisation : aménagement sommaire d'une île ou d'un littoral, caractérisé le plus souvent par la construction d'une base portuaire, d'un camp militaire ou/et d'une piste d'aviation.

«Stratégie du collier de perles» : expression américaine utilisée depuis 2004 pour caractériser la présence chinoise permanente dans les ports étrangers (les «perles»), de l'océan Pacifique à la mer Rouge.

Taïkonaute : Voir p. 39.

A Des ambitions maritimes et spatiales développées au cours du XX^e siècle

1. Une concentration sur la mer de Chine

- Au cours de son histoire, l'« empire du Milieu » autosuffisant n'a jamais été une très grande puissance maritime, disposant d'une seule façade littorale appelée « mer de Chine ». Celle-ci est partiellement colonisée à partir du milieu du XIX^e siècle par des puissances européennes et par le Japon, qui détruisent plusieurs fois la flotte chinoise.
- Mais en 1947, la République de Chine, alors dirigée par Tchang Kaï-chek, publie ce qui deviendra « **la ligne en neuf traits** », carte proclamant la souveraineté chinoise sur les neuf dixièmes de la mer de Chine méridionale.

2. Une place à conquérir sur les mers et dans l'espace ► Jalon 1, p. 64

- Durant la période maoïste (1949-1976), la République populaire de Chine, fermée sur elle-même et accusant de gros retards de développement, reste cependant attentive aux enjeux de la guerre froide et à la compétition technologique entre les États-Unis et l'URSS. Ainsi, elle lance avec succès son premier satellite artificiel en 1970 et devient alors la **cinquième puissance spatiale au monde**.
- Ses ambitions maritimes sont par ailleurs réaffirmées en 1985, après que les États-Unis ont garanti la sécurité militaire de l'île de Taïwan (1979), dirigée par la République de Chine et revendiquée par la République populaire. Par ailleurs, **l'ouverture économique du territoire aux investissements étrangers décidée en 1978 impose à la Chine d'assurer la sécurité de ses liaisons maritimes**. Elle fait l'acquisition d'un premier porte-avions en 1998 et accélère la modernisation de ses navires depuis le début du XXI^e siècle. Dans le domaine spatial, la stratégie des « petits pas » a amené peu à peu le pays à devenir la **troisième puissance spatiale en 2003**, après l'envoi de son premier **taïkonaute**.

B Les nouveaux objectifs de la deuxième puissance économique et militaire mondiale ► Jalon 2, p. 68

1. Un besoin d'affirmation croissant

- La Chine joue aujourd'hui un rôle de **premier plan dans la géopolitique et l'économie mondiale** (deuxième puissance économique depuis 2010). L'affirmation de sa puissance maritime et spatiale répond à trois besoins principaux : montrer au reste du monde, et notamment aux États-Unis, qu'elle figure parmi les États les plus avancés dans la conquête spatiale et les mieux armés sur les océans (construction de porte-avions); sécuriser ses approvisionnements en énergie et matières premières, ainsi que ses exportations; enfin,

mettre cette conquête des océans et de l'espace au service de ses ambitions technologiques, économiques et militaires.



Le président chinois Xi Jinping assiste à un exercice naval en mer de Chine, le 12 avril 2018

2. Des programmes et projets de grande envergure

- La Chine met ainsi en place d'importants projets liés à la maîtrise des mers et de l'espace, projets qui sont planifiés sur plusieurs décennies. Piloté par l'armée, le programme spatial s'oriente dans deux directions : la **mise en place de satellites en orbite**, pour son propre compte (observation, géolocalisation, télécommunications) ou pour d'autres pays qui ne disposent pas de lanceurs (Brésil, Laos, Algérie, etc.), et la **conquête spatiale**. Après l'exploration de la face cachée de la Lune lancée en 2018, une sonde vers Mars serait envoyée vers 2020, une station spatiale devrait être assemblée pour 2022 et une base lunaire en 2030. Le ministère de la Défense envisage de faire de la Chine la première puissance spatiale en 2045.
- Les ambitions sont similaires sur les océans, concentrées sur la **modernisation et l'équipement de la flotte** (entre 2014 et 2018, la Marine chinoise a ajouté à sa flotte l'équivalent des flottes italiennes et françaises réunies), le projet BRI avec la **«stratégie du collier de perles»**, destinée à protéger ses «intérêts outre-mer» et dissuader, la maîtrise des routes maritimes de l'Arctique et enfin, la future exploration minière des grands fonds océaniques.



Un rassemblement spatial mondial

(Les directeurs des agences spatiales chinoise, française et européenne à la conférence mondiale d'exploration de l'espace (GLEX) à Pékin, en 2017.)

C Les enjeux actuels d'une puissance maritime et spatiale qui inquiète ▶ Jalon 2, p. 70

1. Un « pays maritime fort » suscitant la méfiance en Asie orientale

- La puissance maritime chinoise se heurte toutefois à de nombreux obstacles, à commencer par la mer de Chine. **Les États riverains contestent les revendications chinoises sur quantité d'îles et d'archipels** et s'inquiètent de voir des îlots inhabités **poldérisés** par la Chine, lui permettant ainsi de revendiquer une extension de son domaine maritime. Or, la Chine ne dispose d'aucun réseau d'alliances dans cet espace, au contraire des États-Unis, grand défenseur de la liberté des mers et qui continuent à garantir la sécurité de l'île de Taïwan.
- L'attitude chinoise a également pour conséquence de renforcer les dispositifs militaires maritimes de puissances telles que le Japon, la Corée du Sud et l'Australie. Enfin, en 2016, la Cour permanente d'arbitrage de La Haye a jugé que la Chine n'avait aucune base légale pour revendiquer et s'arroger de tels droits « historiques ».

2. L'enjeu économique prime sur la volonté hégémonique

- Au-delà de la mer de Chine, les ambitions chinoises suscitent également la **méfiance de nombreux États**. Les États africains s'inquiètent de la mainmise chinoise sur leurs eaux littorales, tandis que des puissances maritimes comme l'Inde ou les États-Unis y voient une réelle menace. Mais la Chine affirme rejeter un comportement maritime hégémonique et déstabilisateur. De fait, la seule base chinoise à l'étranger, installée à Djibouti, doit surtout servir à protéger les ressortissants chinois d'Afrique, toujours plus nombreux. **L'économie maritime représentant aujourd'hui 15 % du PIB chinois**, elle nécessite par conséquent une protection adaptée.
- Quant au programme spatial, il doit aussi agir comme stimulant technologique, promoteur de **l'innovation scientifique** au service de l'économie chinoise, mais aussi montrer que la Chine promeut la **collaboration scientifique internationale** dans l'espace, à travers la mise en service de sa future station spatiale en 2022, qui serait ouverte aux astronautes étrangers. Souligner l'image d'ouverture et insister sur la dimension pacifique de sa politique spatiale permettraient ainsi, pour le régime chinois, de contrebalancer l'impression offensive donnée par sa politique maritime.